

14 Pyramides Notaires et la plate-forme legalife.fr annoncent leur partenariat

Publié le 15.03.2017 à 16:54

Les professionnels du droit sont aujourd'hui confrontés à l'arrivée d'acteurs du numérique – parfois appelés «*legal start-up*» – qui délivrent des services juridiques sans être ni notaire ni avocat. D'un autre côté, ces *legal start-up* émergentes doivent faire face au besoin d'un conseil juridique personnalisé qui ne peut être délivré que par un professionnel du droit. De plus en plus, ces deux acteurs décident d'allier leurs compétences dans le cadre d'un partenariat, à l'instar de l'étude notariale 14 Pyramide Notaires avec la start-up du droit legalife.fr. Ces deux structures annoncent un partenariat qui «*se matérialise notamment par une prise de participation des notaires associés dans la plate-forme en ligne*», précise le communiqué.

Une initiative tournée vers les promoteurs immobiliers. Le communiqué indique que «*cet accord est le fruit d'une première initiative commune vers les promoteurs immobiliers leur permettant la signature dématérialisée et sécurisée des contrats de réservation, la création simultanée d'un espace client et d'un outil de suivi en ligne de chaque réservation jusqu'à la signature de la Vefa, outil partageable entre tous les interlocuteurs du dossier (promoteur, commercialisateur, notaires, banques)*».

14 Pyramide Notaires regroupe 23 notaires – dont 8 sont associés – et 120 collaborateurs. L'étude intervient dans les secteurs de l'immobilier institutionnel et du financement, de l'aménagement, de la promotion immobilière et de l'ingénierie patrimoniale. Quant à Legalife.fr, il s'agit d'une plate-forme proposant des services juridiques en ligne aux professionnels et aux particuliers.

Communiqué du 13 mars 2017.

EN TEMPS RÉEL

Mardi 21 Mars 2017

Le financement des fintechs a perdu de sa superbe

Mardi 21 Mars 2017

L'euro remonte fortement après le débat présidentiel

Mardi 21 Mars 2017

Seulement 6% des Français favorables à la flat tax d'Emmanuel Macron

Mardi 21 Mars 2017

La MIF fait évoluer son offre en assurance-vie

Plus de temps réel

LA PAROLE DES PROFESSIONNELS

Let's be disruptive ! CPR-AM

Investir aujourd'hui dans le monde de demain
CPR-AM